**Précarité : neuf millions de Français en situation de privation matérielle et sociale en 2022, un niveau jamais atteint jusque-là d’après l'Insee**

francetvinfo.fr, 20 juillet 2023

[https://www.francetvinfo.fr/economie/precarite-neuf-millions-de-francais-en-situation-de-privation-materielle-et-sociale-en-2022-un-niveau-jamais-atteint-jusque-la-d-apres-l-insee\_5961392.html#xtor=CS2-765-[autres]-](https://www.francetvinfo.fr/economie/precarite-neuf-millions-de-francais-en-situation-de-privation-materielle-et-sociale-en-2022-un-niveau-jamais-atteint-jusque-la-d-apres-l-insee_5961392.html#xtor=CS2-765-%5Bautres%5D-)

« En France métropolitaine, neuf millions de personnes étaient en "privation matérielle et sociale" en 2022, selon une étude de l'Insee\* publiée le jeudi 20 juillet. Cela représente 14 % des personnes vivants en logement ordinaire et il s'agit du "plus haut niveau depuis 2013, première année où elle a été mesurée".

L'Insee précise que "cet indicateur repère les personnes ne pouvant pas couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante parmi treize critères". Parmi ces critères, on retrouve notamment le fait de ne pas avoir les moyens de maintenir son logement à bonne température ou de partir en vacances pendant une semaine durant l'année.

L'Insee constate que cette augmentation du taux de privation matérielle et sociale intervient alors qu'en 2021, "l'indicateur atteignait un niveau historiquement bas en raison de la crise sanitaire". Selon l'institut, cela peut s'expliquer par une "reprise des habitudes de vie antérieures à la crise sanitaire" et à "l'inflation [qui] est venue éroder le pouvoir d'achat des ménages".

**13 critères pour mesurer la privation matérielle et sociale**

En 2022, une personne sur dix vivait dans un ménage qui n'a pas les moyens financiers de chauffer correctement son logement. Entre 2014 et 2021, ce taux oscillait entre 5 et 7 %. Cette augmentation peut être attribuée, d'après l'Insee, "à la hausse des prix de l'énergie de l'hiver 2021-2022, et en particulier à celle du fioul domestique, combustible de chauffage que les ménages vulnérables utilisent davantage que les autres". Cette hausse des prix énergétiques touche plus durement les habitants des zones rurales, dont les dépenses en chauffage et en carburants sont plus élevées.

Les ménages sont également plus nombreux qu'avant la crise sanitaire à ne pas pouvoir se payer une semaine de vacances (24,4 % en 2022 contre 22,3 % en 2019). Pourtant, cette proportion "baissait tendanciellement depuis une dizaine d'années", observe l'Insee. Les 13 critères mesurant la privation matérielle et sociale ne sont pas tous concernés par l'augmentation des difficultés rencontrées par les ménages depuis le début de la crise sanitaire. En effet, selon l'Insee, en 2022, 4,1 % des personnes vivant en logement ordinaire ne pouvaient pas posséder deux paires de chaussures pour des raisons financières, contre 5,7 % en 2019. […]

**Les privations plus importantes chez les familles nombreuses et monoparentales**

Le risque de privation varie selon le niveau de vie, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme, l'âge, le type de ménage ou encore le lieu de résidence. Il augmente ainsi fortement dans le milieu rural. "Début 2022, la fréquence des situations de privation matérielle et sociale augmente nettement par rapport à 2020 dans les communes rurales (+2 points), et dans une moindre mesure dans les communes urbaines de densité intermédiaire (+1,6 points)" tandis qu'elle "recule dans les grands centres urbains", explique l'Insee.

Les familles monoparentales et les familles nombreuses sont également plus exposées au risque de privation : l'an dernier, "trois personnes sur dix vivant dans des familles monoparentales étaient en situation de privation matérielle et sociale, et deux personnes sur dix au sein des couples avec trois enfants ou plus".

L'Insee attire l'attention sur le fait que la situation de privation matérielle et sociale semble favoriser un certain sentiment d'exclusion, de solitude et d'isolement. "25 % des adultes en situation de privation matérielle et sociale déclarent ne pas avoir de famille, d'amis ou de voisins à qui ils peuvent demander de l'aide morale, matérielle ou financière" et 27 % "se sentent exclus de la société", contre seulement 7 % des adultes n'étant pas dans cette situation. »

\*Méthodologie : L'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie est menée auprès des ménages résidant dans des logements ordinaires en France métropolitaine. Cela ne comprend donc pas les personnes qui habitent dans des établissements pour personnes âgées ou dans des foyers de travailleurs, les personnes sans abri ou les habitations mobiles. Plus de 17 000 ménages, soit près de 39 000 personnes, ont répondu à l'enquête en 2022.

**Exploitation pédagogique**

1. Illustrez par quelques données statistiques l’ampleur de la précarité en France métropolitaine en 2022.

2. Comment l’Insee définit-il une situation de « privation matérielle et sociale » ?

3. Comment le taux de privation matérielle et sociale évolue-t-il ?

4. Comment peut-on expliquer cette évolution ?

5. Montrez que la précarité varie en fonction des caractéristiques socio-économiques des individus.

6. Quelles sont les conséquences des privations matérielles et sociales sur le lien social ?

**Corrigé**

1. En 2022, en France métropolitaine, 9 millions de personnes étaient en situation de « privation matérielle et sociale », ce qui correspond à 14 % des personnes vivant en logement ordinaire.

2. Pour l’Insee, la privation matérielle et sociale est mesurée à travers un indicateur qui recense « les personnes ne pouvant pas couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courant parmi treize critères ». Exemples : ne pas avoir les moyens de maintenir son logement à bonne température, ne pas pouvoir partir en vacances.

3. L’Insee remarque qu’après avoir atteint un niveau historiquement bas lors de la crise sanitaire, l’indicateur est depuis reparti à la hausse.

4. Cela peut notamment s’expliquer par la reprise des habitudes de vie antérieures à la crise sanitaire, ainsi que par l’explosion de l’inflation qui nuit au pouvoir d’achat des ménages. L’augmentation des prix de l’énergie a ainsi entraîné une augmentation de la précarité énergétique. Selon l’Insee, en 2022, 10 % des Français vivaient dans des ménages qui n’avaient pas les moyens de chauffer correctement leur logement (contre 5 à 7 % sur la période 2014-2021).

5. La précarité touche davantage les habitants des zones rurales (tandis qu’elle recule dans les grands centres urbains). Par ailleurs, les familles monoparentales et nombreuses sont plus exposées au risque de privation.

6. Les situations de privation matérielle et sociale ont tendance à amplifier le sentiment d’exclusion, de solitude et d’isolement.